

Image not found or type unknown



Comment sortir de l'indivision

Par **acipm**, le **27/05/2014 à 18:28**

[fluo]Bonjour,[/fluo] formule de politesse obligatoire.

Je suis propriétaire de 1/6 ème d'une parcelle, je suis la seule titrée depuis 34 ans, les personnes notées sur un procès verbal de remembrement sont toutes décédées sauf 2.
Comment sortir de l'indivision ?

Remerciements.

Par **aguesseau**, le **27/05/2014 à 18:43**

bjr,
les parts de l'indivision des personnes décédées sont allées à leurs héritiers.
pour connaître les autres indivisaires, vous pouvez consulter le cadastre à la mairie, en principe la mairie a le fichier des propriétaires.
sinon vous pouvez faire la demande au fichier immobilier du service de la publicité foncière.
cdt

Par **acipm**, le **27/05/2014 à 18:50**

au cadastre à la mairie je suis la seule mentionnée, mais ça n'a pas de valeur juridique je crois.(les héritiers ne sont pas mentionnés aux hypothèques depuis 30 et 40 ans).

mais ça n'a pas de valeur juridique je pense?

Remerciements.

Par **aguesseau**, le **27/05/2014 à 19:21**

au contraire, ce n'est pas l'acte notarié qui établit la propriété mais l'inscription au fichier immobilier des ex-hypothèques qui permet d'établir la propriété d'un terrain.

d'ailleurs en cas de litige de propriétés, c'est celui qui fait inscrire le premier son titre authentique au fichier immobilier qui en devient seul propriétaire.

si au fichier immobilier, vous êtes la seule propriétaire, cela suffit pour prouver vos droits sur ce terrain. vous n'êtes donc pas en indivision.

Par **acipm**, le **27/05/2014 à 21:39**

je dois aller chercher vendredi le document aux hypothèques avec l'historique de bien. C'est un peu compliqué à expliquer ici. C'est un bien de mon arrière grand mère décédée en 1953. Les héritiers ne se sont pas mis d'accord à l'époque pour le vendre etc.. et c'est ma famille qui paie les impôts et l'entretien depuis 60 ans. Comment sortir de l'indivision sachant que nous sommes 30 héritiers, mais les autres ne sont pas titrés, se sont les enfants ou petits enfants de mon arrière grand mère.

Remerciements.